

☎ 02.96.26.74.66

mairie.stbarnabe@wanadoo.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



N° 542

FEVRIER 2023



Défilé des enfants des 2 écoles le **VENDREDI 10 FÉVRIER** à 14h
dans les rues de Saint-Barnabé
suivi d'un goûter offert par le club Bruyères d'Arvor à la salle Pascal Legay.

Venez les encourager et les applaudir !!!!!



Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

L'école Mathurin BOSCHER

La direction académique a porté à notre connaissance, une éventuelle fermeture d'une classe maternelle à l'école Mathurin BOSCHER. Les élus, les parents d'élèves et les enseignants se sont émus de cette menace de fermeture de classe.

Début 2022, la prévision d'effectifs pour la rentrée de Septembre 2022 était de 58 élèves. A ce jour, l'effectif est de 50 élèves. Un contexte particulier de violences scolaires du fait d'élèves perturbateurs, au cours de l'année scolaire 2021-2022, a eu pour conséquence le retrait de l'école de plusieurs enfants. La nomination à la rentrée scolaire, d'une nouvelle enseignante, qui a pris en charge la direction, a permis de remettre les familles en confiance.

Pour mémoire, il faut se souvenir que dans l'école rurale de notre commune **Mathurin BOSCHER**, a exercé comme Instituteur. « **Père** » de la **Méthode dite « BOSCHER »**, une méthode syllabique d'apprentissage de la lecture.

Issu de l'École Normale de SAINT-BRIEUC (1903), il sera le premier président du syndicat des Instituteurs des Côtes-du-Nord et Maire de SAINT-BARNABÉ de 1912 à 1915.

Cette école, construite en 1984, est en rénovation. Le Conseil Municipal a décidé en juillet 2022, au vu des préconisations des DDEN, d'engager des travaux d'un montant de 100 000 €. Une étude de rénovation énergétique est en cours.

Nous mettons tout en place pour augmenter notre population scolaire ; deux lotissements sont en cours de réalisation et devraient avoir *un effet positif sur la fréquentation de l'école à très court terme*. Ils permettront d'accueillir une trentaine de maisons dans la proximité immédiate de l'école Mathurin BOSCHER.

De nombreux élèves de cette école sont issus de catégories socio-professionnelles défavorisées. L'augmentation des effectifs en cas de fermeture d'une section, handicaperait gravement les enseignants. En effet, leur mission de soutien est indispensable auprès de ces enfants, qui ne peuvent trouver chance de réussite sans une école dotée de moyens décents.

Nous demandons par conséquent à la Direction Académique, le maintien de la 3ème classe et des moyens permettant de la faire fonctionner normalement. Nous avons sollicité une audience dans le cadre de l'étude de la carte scolaire, nous avons été reçus le 2 février. La décision définitive sera annoncée le 9 Février en commission préfectorale.

Il en va du devenir de notre école dans un secteur géographique de plus en plus difficile et clairsemé, notre école restant l'une des dernières écoles sur le canton de LA CHÈZE avant celles du Morbihan.



Une fois n'est pas coutume ...

*Je voulais vous faire part du parcours d'un **Barnabéen** de cœur (mon frère aîné) haut-Fonctionnaire d'état qui a été nommé **Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie** et vous dire toute la fierté que j'ai pour ce grand serviteur de l'état.*

extrait du journal **le Monde du vendredi 20 Janvier 2023*

Un préfet d'ouverture pour le Haut-commissariat en Nouvelle-Calédonie.

Louis LE FRANC, 62 ans, connaît parfaitement le Caillou, où il a des attaches familiales.

Le Conseil des Ministres a officialisé, mercredi 18 janvier, le choix d'un serviteur de l'État consensuel et ouvert pour devenir Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, dans une période cruciale pour le territoire.

Il n'y avait « pas de meilleur choix possible » que le préfet LE FRANC, affirment ceux qui l'ont côtoyé. L'homme, à la personnalité calme et prudente, a été conseiller technique pour l'Outre-mer du **Président de la République, Jacques CHIRAC, en 2006.**

En mars 2021, au cœur de la troisième vague de Covid-19 dans le PAS-DE-CALAIS, qu'il avait rejoint, il avait, dans son bureau de la préfecture d'ARRAS, retrouvé ses réflexes de militaire en suivant la progression du virus et l'activité des centres de vaccination sur une vaste carte. « **Il faut être souple, pas trop raide, faire preuve de bon sens** » et « **négociier avec les maires, sans quoi rien n'est possible** » défendait-il alors face à des interlocuteurs assommés par la crise.

« Ouvert et loyal »

« **C'est un fonctionnaire expérimenté, travailleur, estimé par tous, car ouvert et loyal** » souligne ainsi Jean-Jacques BROT, ancien Haut-commissaire entre 2013 et 2014, affirmant que son homologue a laissé un très bon souvenir en Nouvelle-Calédonie. Le préfet a noué des attaches dans le territoire, puisque sa fille s'est mariée à un Kanak. Ce Breton originaire de SAINT-BARNABÉ, dans les CÔTES-D'ARMOR, a été officier de l'armée de terre pendant douze ans à sa sortie de **Saint-Cyr**, et pourra aussi apporter sa culture de la défense dans la stratégie indo-pacifique de la France



**Votre Maire,
Georges LE FRANC.**

Vie communale

ÉTAT CIVIL – JANVIER 2023

Décès : Maryvonne LE PRIOL, 70 ans, «Magouairie», décédée le 25 Janvier à Noyal-Pontivy (22).

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (Centre Aéré)

L'A.L.S.H. fonctionnera du 3 Juillet au 4 Août 2023.

En vue de l'ouverture de centre aéré, nous recrutons des animateurs BAFA et un stagiaire BAFA pour compléter l'équipe afin d'animer le centre de loisirs.

Priorité aux jeunes Barnabéens, il est demandé de déposer les C.V. et lettre de motivation à la Mairie

OPÉRATION ARGENT DE POCHE POUR LES VACANCES DE FÉVRIER

Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents de 16 à 17 ans d'effectuer de petits travaux sur la commune.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

Permettre aux jeunes de découvrir le monde du travail et de gagner un peu d'argent.

Mission de 3h30 par jour pendant les vacances scolaires (avec 30 minutes de pause).

15 € par mission.

Inscription en mairie avec 1 contrat d'engagement. L'encadrement sera assuré par le personnel communal et/ou les élus.

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
de 8h15 à 12h00 le samedi

HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
de 8h30 à 11h30 le samedi

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **FÉVRIER 2007** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

VENTE PUBLIQUE

Le **SAMEDI 25 FÉVRIER** de 9h00 à 12h00, vente de divers mobiliers pour débarrasser le local technique.

DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 15 Janvier 2023, ils étaient 62 (Hommes : 35 et Femmes : 29).

PARTICIPATION COMMUNALE – TRANSPORTS SCOLAIRES 2022-2023

Le service transports de la Région Bretagne n'est plus autorisé à transmettre la liste des élèves de la commune utilisant les transports scolaires (obligations de respect des lois informatiques et libertés).

De ce fait, pour obtenir la participation communale au coût du transport scolaire, les familles devront déposer à la mairie la facture qu'elles ont reçue avec un RIB (lorsque la famille utilise le transport pour le collège ou le lycée pour la 1^{ère} fois).

Si vous n'êtes pas en mesure de présenter cette facture, vous pouvez en faire la demande auprès du service transports de l'antenne de Saint-Brieuc en adressant un mail : antennedesaintbrieuc.transports@bretagne.bzh

CABINET INFIRMIER

Mme Céline DORÉ SELAS a cessé son activité sur la commune.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans son parcours professionnel.

BARNABÉTHON

Le bilan a été présenté.



Remerciements aux associations présentes pendant ce week-end intense.

Le but est de récolter des fonds pour l'A.F.M., mais aussi d'organiser un moment festif.

Merci aux dirigeants d'écoles qui ont participé à la « course solidaire » en associant les enfants à cette cause.

1 747 € ont été remis à l'A.F.M.

125 € (soit 1 euro sur chaque repas vendu) a été remis à Cytopathie à Vie pour Fabien.



Travaux

- ↪ Un radar pédagogique va être installé rue Jean Jaurès.
- ↪ Mise en place de plots au niveau des escodales rue Jean Jaurès et rue Pierre Rouxel.
- ↪ Assainissement
 - Des contrôles de nuit ont lieu actuellement sur le réseau. But : détecter les eaux parasites
- ↪ Une vente publique sur la commune va être organisée pour débarrasser le local technique le **SAMEDI 25 FÉVRIER 2023 de 9h à 12h au service technique**. Tables, bureaux, chaises provenant de l'école et divers mobiliers de bureau. N'hésitez pas à vous déplacer !
- ↪ Projet de rénovation de la Salle Omnisports.
 - Consultation diagnostic amiante en cours.

Vie scolaire

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – FÉVRIER 2023

Lundi 6 Février	Mardi 7 Février	Jeudi 9 Février	Vendredi 10 Février
Taboulé Cordon bleu Petits pois & carottes Fruit frais	Carottes râpées nature Rôti de dinde à la crème Haricots blancs tomate Compote de pommes	Œuf dur mayonnaise Nugget's de blé Ketchup Frites au four Eclair vanille	Velouté de panais Pavé de poisson blanc Sauce citron Beignets de brocolis Fruits frais



Lundi 27 Février	Mardi 28 Février	Jeudi 2 Mars	Vendredi 3 Mars
Pâté de campagne Tajine de boulettes d'agneau Légumes du tajine Fruit frais	Emincé bicolore Pilons poulet basquaise Frites au four Yaourt sucré	Velouté de potiron Gratin de macaronis Au cheddar Fruit frais	Carottes râpées Blanquette de poisson Aux petits légumes Poêlée de butternuts Cake au citron

Cytopathie à Vie

SAINT BARNABÉ

SAMEDI



CYTOPATHIE A VIE
ASSOCIATION

04

MARS

REPAS À EMPORTER

Plats préparés par le Gwenéstan et le dessert par la boulangerie Mozet

MENU :

Blanquette de volaille / riz

OU

Joue de porc au cidre /
pommes de terre

Tarte aux pommes

12€ LA PART

Retrait des parts :

Sur le parking de

La salle omnisport

De 9H00 à 12H00

Cartes en vente dans les commerces de Saint Barnabé jusqu'au 20 février
Ainsi qu'auprès de : - Marylise Poulain
- Jérémy Le Guen au 07 81 72 49 42

Coupon à retourner accompagné du règlement au plus tard le 20 février 2023 à :
ASSOCIATION CYTOPATHIE À VIE 12 rue Verlaine 22600 Saint barnabé
Nous vous adresserons les cartes dès réception du règlement

Nom et Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

Nombre de parts : - Blanquette de volaille : _____ TOTAL: _____ €
- Joue de porc au cidre : _____

Pour tout renseignement : contacter Jérémy au 07 81 72 49 42

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2023

Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER – M. Michel JOUAN – Mme Fanny PHILIPPE - M. Thomas MAHÉO (Adjoints) - M. Michel BOISDRON - Mme Marie-Paule BUZULIER - M. Daniel HAMON - M. Patrick DONNIO - Mme Véronique LE GALLO - M. Franck JÉGLOT - Mme Christelle GAUTHIER - M. Samuel BRIAND - Mme Charlène RIBEIRO (Conseillers Municipaux).

Excusée :

Mme Catherine GOOSSAERT

Secrétaire de séance :

Mme Marie-Paule BUZULIER

Ouverture de la séance à 20 heures 40.

Le procès-verbal de la réunion du 5 Décembre 2022 est approuvé.

BUDGET COMMUNE : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 ET AUTORISATION A DONNER AU MAIRE AFIN DE PROCÉDER AUX DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET GÉNÉRAL 2023-ACTUALISATION DES MONTANTS

Le Conseil Municipal autorise les modifications suivantes :

DEPENSES	Article	Intitulé	Montant
Chapitre 014	739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	+ 1 000,00 €
RECETTES	Article	Intitulé	Montant
Chapitre 73	73111	Impôts directs locaux	+ 1 000,00 €

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire dans les limites suivantes :

-Dépenses réelles d'investissement : 1 568 026.87 € (hors 040)

-Montant des dépenses imprévues à déduire : 6 254 €

-Montant des emprunts et dettes à déduire : 258 605 €

Total pris en compte : 1 303 167.87€

Montant maximum autorisé : $0.25 * 1\,303\,167.87 = 325\,791.97$ €

Article	Intitulé	Montant Budget+DM	25 %
10226	Taxe aménagement	6 201	1 550
2041582	Subvention équipement	112 603	28 151
2115	Terrain bâti	8 100	2 025
2158	Autres installations, mat outi.	43 000	10 750
2183	Mat. bureau et informatique	11 500	2 875
2184	Mobilier	10 000	2 500
2188	Autres immo. corporelles	15 852	3 963
2312	Agencement de terrains	6 577,87	1 645
2313	Construction	643 013	160 753
2315	Installation mat et outillage	446 321	111 580
TOTAL		1 303 167,87 €	325 792 €

DIVISION ET ÉCHANGE DES PARCELLES CADASTRÉES ZD N°117 – 110 M2 ; ZD N° 118 - 194 M2 ; ZD N°138 (ÉCHANGE EN PARTIE) ; VENTE DES PARCELLES ZD N° 187 = 184 M2 ET ZD N° 188 = 120 M2 ; SOIT 304 M2.

Sortie de M. Samuel BRIAND à 21 heures 10.

M. Le Maire informe le conseil municipal que 2 silos ont été construits récemment au Nord du village de Coëtmeur et ont donc généré un nouveau trafic routier agricole. De ce fait, il y a lieu de procéder à un échange parcellaire entre la commune et le riverain, pour améliorer le trafic.

1-Par souci de sécurité, 2 « Cédez le passage » vont être posés sur la route principale pour une meilleure visibilité.

2-Un échange parcellaire est prévu entre :

a)-Commune de Saint Barnabé, propriétaire des parcelles section ZD N°117 – 110 m2 ; et ZD N° 118 - 194 m2 ;

b)-Monsieur Alain GUILMOTO, propriétaire de la parcelle section ZD N°138 (échange en partie) ;

3-Création de nouvelles parcelles pour le passage :

ZD N° 187 = 184 m2 (issue de la parcelle ZD 118)

ZD N° 188 = 120 m2 (issue de la parcelle ZD 138)

4-Vente au tarif de 6 €uros le M2 :

- A Monsieur Samuel BRIAND, qui devient propriétaire des parcelles ZD N° 187 = 184 m2 et ZD N° 188 = 120 m2 ; soit 304 m2.

Le conseil Municipal valide le prix de vente des parcelles ZD N° 187 = 184 m2 et ZD N° 188 = 120 m2 au tarif de 6 € le m2 à Monsieur Samuel BRIAND. Les honoraires géomètres et les frais de notaire seront à la charge de Monsieur Samuel BRIAND. Le conseil valide l'échange parcellaire des parcelles section ZD N°117 – 110 m2 ; et ZD N° 118 - 194 m2.

LOTISSEMENT PRÉ MÉNIL : CRÉATION DE NOM DE VOIES

Le Conseil Municipal valide création d'une voie dénommée «impasse du Pré Ménil» :

Numéro de voie	Libellé	Références cadastrales
1	IMPASSE DU PRE MENIL	AB 132
2	IMPASSE DU PRE MENIL	AB 134
3	IMPASSE DU PRE MENIL	AB 131
4	IMPASSE DU PRE MENIL	AB 133

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE RUES JEAN JAURÈS ET PIERRE ROUXEL : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les travaux d'aménagements de sécurité routière des rues Jean Jaurès et Pierre Rouxel.

S.D.E. : AUTORISATION A DONNER AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION DE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DU PATRIMOINE BATI-PROGRAMME ACTÉE

Le Conseil Municipal valide le projet de convention du SDE qui consiste à l'accompagnement à la rénovation énergétique du patrimoine bâti-programme ACTEE. La commune a identifié 2 bâtiments :

- Bâtiment de l'école pour un audit ou pré-diagnostic
- Bâtiment de l'espace culturel-mairie pour un audit ou pré-diagnostic

LOGEMENT N°2 SITUÉ AU 2 RUE DES LILAS : LOYER A COMPTER DU 1^{ER} FÉVRIER 2023

Le Conseil Municipal détermine le loyer mensuel pour le logement n°2 situé au 2 rue des lilas à compter du 1er février 2023 à hauteur de 410 €.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DU LIÉ : RÉVISION DES STATUTS

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts.

DROIT DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur les parcelles cadastrées AC, numéro 120, pour une contenance de 0 ha 08 a 38 et AC, N° 207, rue Pierre Mendès France, pour une contenance de 0 ha 00 a 95 ca.

Informations diverses

Salle Omnisports : compte rendu réunion avec l'ADAC du 17/01/2023

1- **La mise en place de panneaux photovoltaïques en couverture de la salle se pose.** Une convention avec le SDE est en cours de signature. L'étude de faisabilité de cette opportunité devra être réalisée en parallèle de l'accompagnement de l'ADAC (rédaction du programme) et particulièrement avant la mise en ligne de la consultation de maîtrise d'œuvre. En effet, la faisabilité du projet de mise en place des panneaux aura un impact sur l'enveloppe financière de l'opération (coût supplémentaire).

2- Dans le cadre de cette étude de faisabilité du SDE, **un diagnostic structure** devra être effectué. Il semble pertinent que le diagnostic soit « global » (pas uniquement sur les portées au niveau de la charpente), car la création en extension du volume de gradin notamment interrogera la structure du bâtiment existant.

3- **Un diagnostic amiante** doit également être réalisé (avant démolition pour le bâtiment des vestiaires et avant travaux pour le volume principal).

Etude financière – Cabinet EFG : compte rendu 1^{ère} réunion du 12/01/2023 sur les finances :

Budget de fonctionnement-Coût de l'augmentation de l'énergie à prendre en compte.

Prochaine réunion le 16/02 à 14h pour l'investissement.

Assainissement : compte rendu réunion Loudéac Communauté du 18/01/2023

1-Loudéac communauté va procéder à une étude de phasage des travaux

2-Remise en état des canalisations présentant des désordres. Pour ce faire, un passage de caméra dans les canalisations se fera la nuit.

Travaux Rue Mendès France :

Réunion sur le planning des travaux le jeudi 26 janvier à 14h30 en présence du Cabinet TECAM, du SDE, de l'ADAC, et du Département.

Opération argent de poche renouvelée pendant les vacances de février.

Vie associative & culturelle

F.N.A.C.A.

Le comité s'est réuni le vendredi 29 Janvier sous la Présidence de M. Bernard GASTARD et a décidé de :



1 - participer au rassemblement cantonal 2023 à Plumieux le dimanche 19 Mars prochain, afin de commémorer le 61^{ème} anniversaire des accords d'Évian. Ces accords intervenus entre le gouvernement Français et le FLN (représentant le peuple Algérien), décrétaient un « Cessez le feu » à dater du 19 Mars 1962. Ils mettaient ainsi fin officiellement aux opérations militaires dans lesquelles étaient impliqués les appelés du contingent. Ces accords furent approuvés rétroactivement par 90,70 % des Français lors d'un référendum le 8 Avril 1962.

2 - déposer une gerbe au monument aux morts de Saint-Barnabé avant de se rendre à Plumieux. Le comité demandera rendez-vous à M. Le Maire pour définir les dispositions nécessaires à mettre en œuvres pour l'organisation de cette cérémonie.

A l'issue de cette réunion les participants ont partagé la traditionnelle galette des rois.

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

L'Assemblée Générale s'est déroulée le JEUDI 19 JANVIER.

Le club compte une cinquantaine d'adhérents. La Présidente, Mme Marylise POULAIN a fait le bilan des activités de 2022. Le trésorier, M. Robert FLÉHO, a présenté des comptes positifs.

Projets pour cette nouvelle année :

- ↪ concours de belote le 17 février et le 6 octobre.
- ↪ 2 lotos internes le 16 Mars et le 8 Juin.
- ↪ 2 lotos à la salle Sterenn le 30 Avril et le 1^{er} Octobre.



Le club accueillera les enfants des écoles pour un goûter après le carnaval le 10 Février.

Un repas pour les adhérents aura lieu le 17 Juin.

Au troisième trimestre, une rencontre intergénérationnelle avec l'école Mathurin Boscher.

L'Assemblée Générale s'est clôturée avec la galette des rois.

Vendredi 10 Février

Les enfants des 2 écoles défilèrent en début d'après-midi dans les rues de Saint-Barnabé et rejoindront la salle Pascal Legay où le club Bruyères d'Arvor les recevra.

Venez les encourager et les applaudir !!!!!

Jedi 16 Février

Si vous vous sentez seul(e), venez nous rejoindre **le 16 février** à la salle Pascal Legay à partir de 14h pour un après-midi récréatif.

Vendredi 17 Février

Le club organise un concours de belote inter-clubs à la salle Pascal Legay à partir de 14h.
(ouverture des portes à 13h30)

LECTURE POUR TOUS

Dans le cadre des nuits de la lecture, animations nationales proposées par le Ministère de la Culture et avec la participation de la L.C.B.C.

Mme Jacqueline BEUREL, Présidente de Lecture Pour Tous, a mis en place 2 animations :

↳ Un jeu numérique sur tablette pour les enfants : 4 enfants étaient accompagnés par Lecture Pour Tous et Mme Nolwen LE GUERN. Jeu de mémorisation sur le thème de la maison fantôme.



↳ Une dictée qui a réuni une quinzaine de personnes sur le thème de la peur.



Les 2 animations se sont terminées par un goûter offert par l'association.

La bibliothèque est ouverte le :

Le mercredi de 10h à 12h même pendant les « petites » vacances scolaires et de 16h30 à 17h30

le vendredi de 16h30 à 18h00

le samedi de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

Une convention a été signée avec « Book Hémisphères » structure coopérative bretonne spécialisée depuis 20 ans dans la collecte de livres et produits culturels. Une boîte est installée dans la bibliothèque.

Le prix des lecteurs se poursuit jusqu'au 15 mai. Pour participer, il suffit d'avoir lu au minimum 2 livres sur les 6 sélectionnés. Les livres sont à la disposition des lecteurs à la bibliothèque.

COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN

L'Assemblée Générale du comité des fêtes de Blanlin aura lieu le :

DIMANCHE 5 MARS à 11h00 à la Salle des Lilas

VÉLO LOISIRS

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 20 Janvier.

Le Président, M. René GUILLEMAIN et Jacques CORDON, vice-président, ont présenté le bilan des nombreuses activités de 2022 avec, entre-autre, l'encadrement des 2 passages à Saint-Barnabé de la course fédérale en Juillet, une sortie avec grillades et un repas à emporter.

Le bilan financier est positif.

Projets 2023 :

- Une sortie le 1^{er} Juillet avec soirée grillades.
- Participation à la Gentleman en Octobre.
- Un repas des bénévoles le 18 Mars.
- Un repas à emporter le 25 Octobre.



Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin. Les sorties s'effectuent tous les dimanches à 9h, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.

U.N.C.

L'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Anciens Combattants aura lieu le

DIMANCHE 12 MARS à 10h30 à la Salle des Lilas.

Cette Assemblée Générale est ouverte à tout public.

Il est important que tous les adhérents soient présents.

Le Président, Michel BOISDRON

AÉROMODÉLISME

Ne pouvant évoluer en extérieur l'hiver, le club se retrouve à la salle Omnisports le dimanche après-midi pour des vols indoor (avions ultras légers en matériaux composites).

Accessible au public.





Vie du club

Remise du LABEL Futsal :

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes lors de la cérémonie de remise du Label Futsal Bronze.



La Municipalité tient à féliciter Samuel FRAVAL, le Président, et son équipe. C'est le 1^{er} club du Département à recevoir ce label.

Résultats

Equipe A :

Compétition	Date	domicile	extérieur	Résultat
Championnat	13/01/2023	FC Barnabéen	Trémuson FC	0 à 3
Coupe Côtes d'Armor	19/01/2023	Trémuson FC	FC Barnabéen Mené FC	5 à 2 0 à 5
Championnat	25/01/2023	Plouguernevel US	FC Barnabéen	3 à 2

A la mi-saison, les Barnabéens occupent la 3^{ème} place du classement.

Calendrier

Equipe A :

Compétition	Semaine	Date	Heure	Jour	domicile	exterieur
Championnat	5	03/02/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen	Stade Briochin B
Championnat	7	16/02/2023	20h30	Jeudi	Plessala US	FC Barnabéen

Equipe B :

Compétition	Semaine	Date	Heure	Jour	domicile	exterieur
Championnat	7	17/02/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen B	Méné FC
Championnat	9	27/02/2023	21h	Lundi	FC Briochin	FC Barnabéen B



GYMNASTIQUE & STEP

La cinquantaine de licenciées de l'association A.S.S.B. gym s'est retrouvée pour un moment convivial et partager la galettes des rois.

La nouvelle activité gym douce ravit les adhérentes et fonctionne bien (le jeudi de 9h30 à 10h30)

Contact : Chantal Giffrelo



FOOT

Résultats des matchs de championnat de décembre :

Match du 15 Janvier

As St Barnabé vs Mené Fc
Reporté à cause du temps.

Match du 22 Janvier

St Thélo vs As St Barnabé
Perdu à 3-0

Match du 29 Janvier

La Motte As2 vs As St Barnabé
Perdu 2-0

Match de championnat en Février :

Match du 5 Février

JS Allineuc vs As St Barnabé
Joué à Allineuc à 13h

Match du 12 février

La Ferrière ASLF vs As St Barnabé
Joué à La Ferrière à 15h

Match du 19 Février

As St Barnabé vs Mené FC
Joué à St Barnabé à 15h

Match du dimanche 26 Février :

Mur Poulancre FC 2 vs As St Barnabé
Joué à mur à 13h30

Facebook : As Saint Barnabé

Instagram : Assbfootball

Annonces commerciales

LE GWENËSTAN

Plats à emporter et sur place

Jeudi 9 Février : Tête de veau roulé

Jeudi 16 Février : Choucroute traditionnelle

Le restaurant sera fermé pour congés du lundi 20 au mardi 28 Février.

Reprise le mercredi 1^{er} Mars.

Gwen et Stan

Tél. : 02.96.67.15.83

Mail : legwenestan.contact@gmail.com

«L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes - Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo - Point relai : Pick Up – Cartes grises.



Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi : 7h45 à 20h

Jeudi : FERMETURE

Vendredi : 7h45 à 20h

Samedi & Dimanche : 8h30 à 20h

Tél. : 02.96.67.16.25



Agenda

10/02/2023	CARNAVAL – Défilé des enfants des 2 écoles dans les rues
17/02/2023	Conseil Municipal – 20h30 – Mairie
27/02/2023	Comité de l'Info – 20h30 – Mairie
05/03/2023	A.G. Comité des Fêtes de Blanlin – 11h00 – Salle des Lilas

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Michel BOISDRON – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus).

Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND (membres).

+ Pliage : Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN – M. Robert FLÉHO